

RESSOURCES POUR MIEUX VIVRE SA PÉRIODE D'INACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



INTRODUCTION :

Travailler dans l'industrie de l'animation implique souvent un rythme de travail entrecoupé de périodes d'inactivité. Ces périodes entre deux contrats, bien que reposantes, peuvent également être mal vécues notamment lorsqu'elles ne sont pas choisies. Parce que l'état du marché du travail peut imposer leur fréquence et leur prolongation, les Intervalles vous proposent ressources et conseils afin d'aider les travailleuses à mieux vivre ces périodes en prenant soin de leur santé mentale et en continuant à chercher, se former ainsi qu'agir pour améliorer leur situation professionnelle sur le long terme.

Nous précisons d'emblée qu'une période d'inactivité professionnelle, qu'elle soit de quelques semaines à plusieurs années, n'est pas un signe d'échec. Elle peut être une période choisie, pour explorer d'autres pistes professionnelles, ou d'autres choix de vie, comme elle peut être subie, sans que vous n'en soyez nécessairement responsable. Les périodes d'inactivité n'impactent pas, du moins en France, négativement votre carrière dans le film d'animation. Les CDDU et le fonctionnement du secteur font qu'elles sont extrêmement courantes.

LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES

SPÉCIFIQUES À L'ANIMATION :

OÙ SE CACHE L'EMPLOI ?

RECHERCHE D'EMPLOI INTERNATIONALE :

- [Linkedin](#) : N'hésitez pas à suivre les pages des studios afin de ne pas manquer leurs offres d'emplois, et même à activer les notifications sur la page de ceux que vous pourriez prioriser. Pensez à mettre le lien vers votre portfolio / bande-démo et à ajouter une adresse mail de contact pour les recruteurs.
- [Looker studio](#)
- [Animated jobs](#)
- [Artstation](#)

RECHERCHE D'EMPLOI EN FRANCE ET DANS LE MONDE FRANCOPHONE :

- [Jobotropo](#)
- [3DVF](#)
- [Boulot anime](#) (Facebook)
- [AFJV](#) : axé jeu vidéo mais toujours pertinent car certains métiers sont en commun entre les deux secteurs.
- [France travail](#) : peu utilisé pour les annonces du film d'animation
- [Profilculture](#) : Peu d'annonces pour l'animation, mais recrutement dans des secteurs adjacents de la culture.
- [Magelis](#) (spécifique à Angoulême)
- [Animation Angoulême](#) (Facebook)

Pour orienter vos candidatures spontanées, vous pouvez vous aider de cartes et des listes qui répertorient les studios:

- [Carte de 3DVF](#) : internationale et avec beaucoup de studios de VFX
- [Carte des Intervalles](#) : spécifique à l'animation en France
- [Carte de Jobotropo](#) : par région et département français

Quelques infos en vrac :

Certains studios ne postent leur offres d'emploi que sur leur propre site web. Pour les curieuxs, le CPNEF de l'audiovisuel, Audiens, et l'Afdas ont mis en place un traqueur mensuel de l'emploi dans l'audiovisuel. Avec le système de filtre, il est possible de regarder l'évolution uniquement de la filière animation.

OÙ CONTINUER À SE FORMER DURANT SA CARRIÈRE ?

Quitte à avoir du temps libre et si vous en avez l'envie, c'est peut être l'occasion de se former à de nouvelles compétences, logiciels, spécialités, toujours utiles dans notre secteur qui évolue en permanence. Vous pouvez vous reporter à notre annuaire des formations courtes liées au film d'animation.

L'AFDAS, le CPF, France Travail (AIF) ou encore des aides régionales, il existe pleins de possibilités plus ou moins obscures pour trouver et/ou se faire financer sa formation.

QUELQUES IDÉES ET CONSEILS SPÉCIFIQUES À L'ANIMATION

Tout d'abord il est important de préciser que nos conseils, contrairement aux ressources listées plus haut, sont subjectifs et qu'il n'est en aucun cas question de proposer une recette miracle qui serait plus culpabilisante qu'autre chose. Nous sommes toutes différentes et ne faisons pas face aux mêmes problématiques personnelles, financières et psychologiques. En préambule, il est bon de préciser qu'il est aussi tout aussi valide de ne rien faire de particulier lors de sa période d'inactivité, notamment dans un monde où l'on nous pousse toujours à une forme de productivité.

Les suggestions et idées sont issues du vécu et des expériences des bénévoles de l'association. Nous vous invitons à partager les vôtres en commentaire pour compléter ce guide !

ALIMENTER SA BANDE-DÉMO / SON PORTFOLIO

Profiter de sa période d'inactivité pour nourrir et mettre à jour son portfolio / bande-démo avec de nouveaux projets, plus pertinents et plus récents pour sa spécialité peut être un vrai plus dans le cadre d'un recrutement ! Pensez aussi à préparer un CV et lettre de motivation des plus lisibles et à les poster sur votre page LinkedIn.

- Commandes et commissions : avez-vous pensé à ouvrir des commandes / commissions ? Illustrations, modèles 3D, montage vidéo, artisanat... la liste est longue et peut vous amener la motivation nécessaire pour créer de quoi alimenter votre portfolio / bande démo. Cela peut permettre de se faire quelques sous tout en gardant un rythme de travail plus ou moins soutenu, selon le nombre de commandes que vous prenez. Souvent cela se passe via les réseaux sociaux car il faut de la visibilité pour trouver de potentiels clients.
 - Attention, il vous faudra pour cela un statut de micro-entrepreneur ou d'artiste-auteurice.
 - Être visible en ligne demande aussi du temps, c'est une charge de travail supplémentaire que de réussir à toucher cibles et clients potentiels.

- **Challenge, jam et projet de groupe** : un cadre peut parfois être bénéfique pour éviter le syndrome de la page blanche, tout comme le fait de travailler en groupe peut créer une émulation positive. Voici donc une liste non exhaustive de challenges et projets de groupe pour vous aider à vous lancer :
 - **Projet d'animation Antifasciste (VF - générale)** : si vous voulez mêler l'utile à l'agréable, vous pouvez rejoindre le serveur discord d'[Animafpop](#) qui est un collectif d'animation Populaire et Antifasciste. Sur ce serveur vous pourrez trouver des canaux comme "trouver un projet", "proposer un projet" ou "pitch et scénarios" tous en lien avec l'antifascisme. Pour accéder à ce serveur il vous suffit d'envoyer un message privé au compte instagram du collectif.
 - **Projet de Fanzine (VA et VF - illustration)** : à faire entre amis, on peut aussi participer à des fanzines en ligne organisés autour de fandoms. Certains sont rémunérés et/ou sélectifs sur les artistes, c'est variable selon les projets de fanzines.
 - Ce genre de fanzine en ligne se fait souvent sur les réseaux sociaux, un [post Tumblr](#) qui en regroupe certains en cours, et un [collectif sur Instagram](#) en organise.
 - **Fanzine (VF - général)** : serveur Discord qui rassemble pas mal de gens qui veulent se lancer dans le monde des zines en général (pas forcément "fan", ça peut être des contenus originaux aussi).
 - **Chroma corp (VA - character design et concept art)** : un concours artistique qui a lieu tous les ans, organisé par Sinix Design (professeur et youtubeur) et qui se déroule sur Discord. Pour pouvoir concourir il suffit de proposer un character design, tout médium confondu. Ensuite chaque jour pendant 30 jours vous devrez proposer un concept art en fonction du thème journalier donné, à chaque étape il y a un écrémage pour déterminer la-e gagnant-e.
 - Si la dimension d'un concours aussi intense vous effraie, vous pouvez toujours reprendre les thèmes pour le fun comme l'a fait [@garbagepalette](#) sur son compte instagram.
 - A la suite du concours, un [récap est posté sur la chaîne de Sinix](#) où vous pourrez voir les feedbacks sur votre participation.
 - **Zap Animation (VF - animation)** : un concept que vous pourrez retrouver sur le compte instagram [@chocolot](#) où vous êtes invité-es à réaliser de courtes animations sur un format vertical de préférence autour d'un même thème qui sont ensuite compilées en "Zap". Les appels à participation sont postés en story du compte insta de son organisateur [@chocolot](#). Pour le moment le concept est en pause temporaire dû au manque de candidatures différentes mais pourra être relancé, donc n'hésitez pas à manifester votre intérêt en DM auprès de l'organisateur !
 - **Jam animation (VF - animation)** : les jams, littéralement "séance d'improvisation" en français existent aussi en animation à Bordeaux avec AnimJam, organisée par [Fun per second](#).
 - **11 seconde club (VA - animation)** : concours mensuel d'animation de personnage sur la base d'un audio donné. Si vous participez, vous pourrez montrer votre WIP (work in progress) et avoir des retours dans un forum dédié sur le site. À la fin du mois, un vote est organisé pour choisir la meilleure animation mensuelle.
 - **Create with clint Pwnisher (VA - 3D)** : challenges hebdomadaires et bi-annuels de création en 3D à partir d'un template fourni. Organisé par [pwnisher](#) sur youtube, qui poste régulièrement les résultats du challenge. On peut également rejoindre [le serveur Discord du challenge](#).
 - **CDChallenge ou Character Design Challenge (VA - character design)** : challenge de création de personnages organisé par [Character Design References](#), le thème change tous les mois.
 - **Art Fight (VA - illustration et générale)** : évènement anglophone pour les personnes à l'aise avec les communautés internet qui gravitent autour des "OC" (original character) et des fandoms. Une fois par an, du 1er au 31 juillet, une bataille / échange d'art est organisée, des centaines de milliers d'artistes sont réparties en équipes. Le but est de dessiner (=attaquer) les personnages de l'équipe opposée pour marquer des points.
 - **Agora Anim Challenge**

S'OCCUPER ET DONNER DU SENS À SON TEMPS

Avoir du temps libre, c'est aussi l'occasion de faire des choses pour soi-même.

Faire des visites de musée, aller à des concerts, aller au cinéma, à la médiathèque, faire des festivals ou des conventions... C'est l'occasion de profiter des réductions demandeur·euse d'emploi, RSA, étudiant·es et moins de 26 ans !

Quand on est intermittent·e du spectacle, on est d'office considéré·e comme demandeur·euse d'emploi et on bénéficie donc de réductions un peu partout (cinéma, musée, concert, événements divers...). Pour trouver son justificatif, il faut aller sur le site de France Travail > Demander une attestation > Attestation de situation, il est indiqué dessus depuis quand vous êtes demandeur·euse d'emploi.

Vous pouvez aussi vous lancer dans des projets personnels : illustration, court-métrage, apprendre le crochet, la céramique, le cosplay...etc. Pour vous aider à concrétiser ces projets, et parce que parfois ils nécessitent un matériel spécifique, voici une carte qui répertorie toutes les [fablabs de France](#).

N'oubliez pas, que vous travaillez ou non, que nous ne sauvons pas des vies. Prenez des vacances, ne vous épuisez pas !

ENTREtenir SON LIEN AVEC LE MILIEU :

Une période d'inactivité n'implique pas forcément de se couper du milieu de l'animation ! En effet, il existe plein de manières de maintenir un contact privilégié avec l'industrie, en ligne comme de visu.

- **Salons et événements** : Cartoon Next de Marseille, le NewImage Festival de Paris, Carrefour de l'animation de Paris, Extranimation à Nantes etc. N'hésitez pas à consulter le [calendrier des événements professionnels](#) où vous pourrez retrouver dates et infos pour ces événements. Si vous avez le temps, certains salons et festivals ont besoin de bénévoles et peuvent permettre de participer ainsi aux événements.
- **Soirées dédiées** : certains rassemblements sont consacrés au networking et au partage de bande-démo et portfolios, comme les soirées [BYOA](#) (Bring Your Own Animation), organisées chaque mois à Paris depuis plus de 15 ans. [Le Jeudi des Graphistes](#) est aussi un événement parisien où des (futur·es) travailleuses de l'animation se retrouvent autour d'un verre. Il existe également [Level-Up](#), une association qui tous les troisièmes mercredis du mois organise un événement pour rassembler les passionné·es autour de thématiques variées : workflow, production pipeline, aspects artistiques et techniques du moteur. Sur Angoulême, [CA16](#) organise des rencontres pour parler de notre milieu mais aussi des séances de modèle vivant.
- **Associations et collectifs** : des rencontres diverses et variées sont organisées plus ou moins régulièrement par les associations, groupes et collectifs du secteur de du film d'animation, tous listés dans un [annuaire dédié](#) sur notre site web. Vous pouvez aussi rejoindre directement Les Intervalles !
- **Rejoindre des communautés en ligne** : les serveurs Discord et autres groupes en ligne permettent de discuter avec d'autres professionnels tout en se renseignant sur l'actualité du milieu. Souvent axés sur l'entraide, on peut parfois y organiser des projets collaboratifs et des défis.

- **Presse spécialisée** : Il existe de nombreux sites spécialisés avec lesquels s'informer sur ce qu'il se passe dans l'industrie :
 - [3DVF](#) (FR) : traite de l'actualité dans l'industrie de l'entertainment et des images numériques.
 - [Catsuka](#) (FR) : actualité internationale de l'animation avec news de studios, WIP, partage de portfolio et bande-demos choisis.
 - [Animation World Network](#) (EN) : très axé sur l'actualité américaine de l'animation et du VFX.
 - [Animation Magazine](#) (EN) : magazine en ligne très complet, avec une section anime et "people".
 - [Cartoon Brew](#) (EN) : un des rares magazines en ligne à parfois aborder l'actualité syndicale de notre milieu.
- **Garder un lien avec son lieu d'études** : garder le contact avec son ancienne école peut avoir de nombreux avantages. Y-a-t-il par exemple un bureau des alumni via lequel reprendre contact avec vos ancien·nes camarades et garder un œil sur les activités associatives autour de l'école ? Les établissements organisent parfois des conférences et masterclass de studios auxquelles vous pouvez assister, ainsi que des game jams et ateliers. Certaines écoles ont également des pages LinkedIn ou serveur Discord où les alumni se partagent des offres d'emploi. N'hésitez pas à consulter les réseaux sociaux de votre établissement pour vous renseigner.
- **Garder le contact avec les studios et les collègues** : Il est pertinent de se manifester auprès des studios dans lesquels on a déjà travaillé ou réalisé un stage / une alternance. Vous pouvez suivre leur actualité via LinkedIn et, si vous avez les coordonnées des personnes pertinentes, n'hésitez pas à maintenir le contact. Vous pouvez aussi demander des nouvelles à vos ancien·nes collègues (que vous serez sûrement amenés à recroiser sur une prochaine production) qui auront potentiellement des tips de recrutement à vous donner au sein des studios pour lesquels ils travaillent.

Pour garder un rythme et ne pas s'épuiser, certain·es recommandent de faire un planning dans lequel sont séparées obligations administratives (CAF, APL, RSA etc.), nécessités professionnelles (recherche de travail, mise à jour du portfolio etc.), et le temps créatif et/ou temps libre.

Le premier contrat est toujours difficile à décrocher en sortant d'école. Le réseautage et le copinage sont responsables de la majeure partie du recrutement dans le secteur du film d'animation. Il suffit donc parfois de parler à la bonne personne au bon moment pour trouver un emploi. S'intégrer dans le film d'animation, se sentir voulu·e et concerné·e par cette industrie peut alors être plus difficile tant qu'on a pas mis le pied dans la porte et obtenu son premier poste, ce qui peut vite amener à un sentiment d'isolement. Rejoindre une communauté, un collectif, ou une association, donner du sens et du poids à son temps, peut être libérateur et encourageant pour s'intégrer et lutter contre un sentiment d'impuissance et de décrochage.

LES RESSOURCES GÉNÉRALISTES

POUR MIEUX VIVRE SA PÉRIODE D'INACTIVITÉ

RESSOURCES PSY :

La santé mentale peut pâtir des périodes d'inactivité, surtout quand celles-ci aggravent une situation de précarité par une échéance incertaine, à plus forte raison si les droits au régime intermittent sont menacés. Voici quelques ressources qui peuvent aider à en prendre soin.

- **Mon soutien psy** : 12 séances par an dont une d'évaluation. Il suffit de prendre RDV avec l'un·e des psychologues partenaires de l'annuaire. Il peut y avoir des délais d'attente en fonction des praticien·nes et de la zone géographique. Renouvelable l'année civile suivante au besoin avec l'accord du / de la psychologue en concertation avec le·a médecin traitant·e ou psychiatre. La séance coûte 50€ et est remboursée à 60% par l'Assurance Maladie qui vous rendra donc 30€.
- **Santé Psy étudiant** : cumulable avec "mon soutien psy" pour les étudiant·es. Les séances sont 100% prises en charge et vous n'avez pas à avancer le moindre euro. Attention, certaines écoles privées ne sont pas éligibles (il faut un certificat de scolarité avec un code INE ou une cotisation CVEC).
- **CMP (Centre médico-psychologique)** : 100% remboursés avec la carte vitale, ils permettent d'avoir un suivi avec un·e infirmier·e, un·e psychologue ou un·e psychiatre en fonction des besoins. Une carte non-exhaustive permet de trouver plus aisément un·e praticien·ne en tapant "CMP + nom de votre ville". Une fois les coordonnées de votre CMP trouvées, il suffit d'appeler le secrétariat pour prendre un RDV. Il y a souvent une liste d'attente pour avoir un suivi. Liens info /source :
 - <https://refugies.info/demarche/60508fa6a3f2ce0014289555>
 - <https://www.monparcours handicap.gouv.fr/glossaire/cmp>
- **Hôpitaux (classiques ou psychiatriques)** : des rendez-vous gratuits sont parfois disponibles avec des psychiatres. N'hésitez pas à les appeler pour avoir des infos car ces structures peuvent aussi rediriger vers des suivis gratuits spécifiques à une région/ville (assos, aides régionales, financement par la commune etc...). Attention cependant, ces structures ne conviennent potentiellement pas à tout·es, notamment aux personnes avec des troubles mentaux ou des neurodivergences.
- **Médecin généraliste** : de la même manière un·e médecin généraliste lors d'un rendez-vous peut vous conseiller et vous rediriger vers des dispositifs éventuellement gratuits spécifiques à une région/ville. En outre, comme pour beaucoup de médecines spécialisées, la consultation d'un·e psychiatre est plus remboursée lorsqu'elle est ordonnée par le·a médecin traitant·e.
- **Assistant·e social·e** : vous pouvez demander un rendez-vous avec un·e assistant·e social·e à la CAF, à France travail et à votre Mairie. Iels peuvent parfois trouver des aides financières ou des soins gratuits.
- **Numéros d'urgence** :
 - Pompiers : 18
 - Samu : 16
 - SOS crise : 08 00 19 00 00
 - France dépression : 07 84 96 88 28
 - Croix-rouge écoute : 08 00 85 88 58
 - Numéro National de Prévention du Suicide : 3114
 - Demander un internement volontaire dans un hôpital / service psychiatrie

RESSOURCES SANTÉ GÉNÉRALISTES :

- **Ameli** : une période d'inactivité peut-être l'occasion de profiter des dépistages et bilans de santé gratuits disponibles sur Ameli. D'ailleurs on l'oublie souvent mais il y a un rappel de vaccin à 25 ans ! Certaines régions proposent aussi dépistages et bilan santé gratuitement, n'hésitez pas à rechercher "bilan santé + nom de votre région" pour trouver plus d'info ou contacter la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) de votre région directement.

Bon à savoir 1 : En France les soins sont souvent remboursés à 70% et pour les 30% restants, vous pouvez prendre une mutuelle complémentaire. Les intermittent-es du spectacle passent en général par la mutuelle Audiens. Pour les plus précaires, il existe la Complémentaire santé solidaire (CSS) qui prend en charge ces 30% restant gratuitement.

Bon à savoir 2 : Il existe plusieurs secteurs conventionnels pour les médecins 1, 2 ou 3, les tarifs de la consultation et les modalités de remboursement vont en dépendre.

Bon à savoir 3 : Pour connaître le secteur d'un médecin, l'Assurance maladie propose un annuaire.

- **Secteur 1** : pas de dépassement d'honoraires, avec une prise en charge à 70% le plus souvent par l'assurance maladie et 30% restants à payer ou remboursés par votre mutuelle complémentaire.
- **Secteur 2** : Le remboursement de la consultation est basé sur la convention médicale (comme le secteur 1 c'est-à-dire 70% du prix de base défini par la sécurité sociale) mais attention :
 - Ces médecins peuvent avoir un tarif supérieur au "tarif de base", ce dépassement d'honoraire n'est pas remboursé par l'Assurance maladie ! Par contre, certaines mutuelles complémentaires remboursent les dépassements d'honoraires, dont Audiens selon le niveau.
 - Il existe un encadrement des tarifs des consultations pour le secteur 2 : l'OPTAM (dispositif entre médecins et l'Assurance maladie). Un médecin secteur 2 OPTAM aura des limites à ne pas dépasser pour ses honoraires. Par contre un médecin secteur 2 NON-OPTAM dispose d'une plus grande liberté tarifaire, ils ne doivent pas tomber dans des tarifs abusifs sinon des sanctions peuvent avoir lieu, mais c'est à l'appréciation de l'ordre des médecins ou de l'Assurance maladie.
- **Secteur 3 ou "non conventionné"** : pas ou extrêmement peu remboursé par l'Assurance maladie pour le "tarif de base". Les tarifs sont complètement libres pour le dépassement d'honoraire.

Exemple pour une consultation chez un médecin traitant généraliste :

Médecin traitant généraliste	Tarif de la consultation	Remboursement par l'Assurance maladie	Montant remboursé (après déduction du forfait de 2 €)	Reste à charge (qui peut être pris en charge par votre complémentaire santé en fonction de vos options)
Conventionné secteur 1	30€	70%	19€	9€
Conventionné secteur 2 OPTAM	35€ (exemple)	70% de 30€	19€	9€ + les 5€ de dépassements
Conventionné secteur 2 NON-OPTAM	Tarif libre: 60€ (exemple)	70% de 23€	12.10€	8.9 + les 37 € de dépassements
NON-Conventionné secteur 3	Tarif libre : 100€ (exemple)	0.61€*	0.61€*	99.39

*calculé sur un tarif d'autorité.

LES DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES :

CEJ (CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE) :

Avec France Travail et pour les primo-entrants qui n'ont pas encore leur intermittence :

- Une allocation pouvant aller jusqu'à 528 euros par mois en fonction de vos ressources et à condition que vous respectiez vos engagements*.
- Avoir -26ans (-30ans pour personne en situation de handicap avec RQTH) et peu de ressources financières (vu selon revenus fiscaux, si y'a un salaire ou pas etc).
- Cet accompagnement dure 1 an (possibilité de prolongation de 6 mois).

Le contrat CEJ est cumulable avec vos premiers contrats en CDDU. Ce dernier s'arrête uniquement quand vous trouvez une situation "stable", comme un contrat de plus de 6 mois, un CDI, ou avec l'obtention de votre ARE (Allocation Retour Emploi) intermittent.

L'allocation CEJ n'est pas cumulable avec un salaire. Ainsi, les mois où vous touchez un salaire supérieur à 520€, l'allocation CEJ se met en pause, mais si entre deux CDDU, vous avez une période d'inactivité, l'allocation CEJ est de nouveau versée.

*engagements : des points réguliers en tête-à-tête avec votre conseiller-e (qui peuvent être en visio) et justifier d'un certain nombre d'heures de travail hebdomadaires liées à la recherche d'emploi selon la région, comme participer à des ateliers collectifs avec d'autres jeunes pour partager vos expériences, faire des stages et des immersions en entreprise pour découvrir différents métiers. Si vous avez déjà un projet professionnel établi, il vous faudra remplir une section dans votre espace CEJ en répertoriant vos actions concrètes pour trouver du travail (exemple: envoi de lettres de candidature spontanée, alimenter son book, réponse à des offres d'emplois...etc).

CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES) :

- **ALP / ALS** : si vous êtes locataire c'est un classique, c'est une aide pour payer votre loyer. Avec simulateur d'éligibilité.
- **RSA (Revenu Solidarité Active)** : si vous avez plus de 25 ans et avez perdu votre ARE / chômage, il y a de forte chance que vous soyez éligible au RSA. À l'heure actuelle, certaines régions le conditionnent à une activité hebdomadaire de 15h-20h (recherche d'emploi, atelier CV, immersion pro, prise en charge du permis de conduire etc...), d'autres pas. Un simulateur est disponible en ligne.
- **Aide exceptionnelle de la CAF** : n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un-e travailleuse social-e CAF. En fonction du département de votre CAF, les coordonnées pour prendre rendez-vous changent. Il y a également le numéro de téléphone gratuit 3230 pour les joindre de façon plus globale.
- **Les prêts CAF** : il existe plusieurs prêts pour des situations exceptionnelles proposés par la CAF, dont le prêt mobilier disponible par exemple pour l'achat d'un ordinateur, ou encore le prêt voiture pour vous aider à acheter ou réparer un véhicule.

Les CAF sont différentes d'un département à l'autre. Certaines proposeront des aides et prêts que d'autres n'auront pas mis en place, n'hésitez pas à approfondir les recherches. Il existe par exemple une aide spécifique proposée par la CAF de Tarn-et-Garonne : un prêt de 300€ à 0% remboursable sur 12 mois.

AUTRES AIDES BONNES À CONNAÎTRE :

- **Aide alimentaire** : plusieurs structures en France proposent de l'aide pour se nourrir, les critères d'éligibilité varient d'un organisme à l'autre, n'hésitez pas à vous présenter ou les appeler pour plus d'informations. Sautez le pas si vous avez du mal à remplir vos placards. Secours populaire, Croix rouge, Restaurants du cœur etc. Une liste non-exhaustive sur solidarite.gouv.fr, et votre mairie peut également vous renseigner.
- **Internet** : chercher les "offres sociales" sur Internet pour une box internet à pas cher.
- **Chèque énergie** : une aide pour payer ses factures de chauffage, normalement il est donné d'office et sans démarche, mais ce n'est plus aussi systématique qu'avant ! N'hésitez pas à consulter votre éligibilité et faire votre demande en ligne.

TIPS LOGEMENTS :

- **ADIL** : Il s'agit d'une association qui donne des conseils et informations sur vos droits en tant que locataire. Gérée par des juristes, l'appel et le rendez-vous sont gratuits. Dépôt de garantie / caution non rendu, documents non fournis (bail, état des lieux, DPE...etc), moisissures / dégâts des eaux / cafards / rats / termites, des équipements vous semblent dangereux type câble électrique qui pendouille ou compteur électrique qui chauffe, pas d'accès à de l'eau chaude, un proprio veut rompre le bail et vous mettre dehors... etc
 - La loi encadre beaucoup de choses et souvent les bailleur-euses profitent de la méconnaissance des locataires. N'hésitez pas à passer un coup de fil à l'ADIL en cas de doute. Ils vous accompagnent et vous donnent les documents / textes de lois pour vous défendre.
 - Il existe également des permanences d'avocat-es en droit du logement dans certaines mairies et des conciliateur-ices de justice pour vous aider si vous êtes en conflit / litige avec votre propriétaire.
- **La carte des colocs** : Pour trouver ou proposer des colocs, chambre chez l'habitant, sous location. Trouver un logement en tant qu'intermittent-e du spectacle peut s'avérer compliqué, la colocation peut être une solution intéressante.
- **Intermittents solidarité logement** (Facebook) : annonces de locations et sous-location sur Paris et en île-de-France.
- **Intermittent/Freelance anim à Lille/Roubaix (bons plans appart/troc/boulot)** (Facebook)
- **Action logement** : propose des aides diverses et variées pour les logements pour les personnes en activité ou non : il y a par exemple de l'aide à la location de logements temporaires pour les travailleuses en mobilité professionnelle, un service d'accompagnement social pour les personnes en difficulté pour se loger, ainsi que la garantie visale qui fait que l'organisme se porte garant pour vous. Avance loca-pass qui propose un prêt à taux zéro pour le versement d'un dépôt de garantie d'une location (souvent appelé "caution" mais c'est un abus de langage).
- **Groupe d'entraide - Action Logement** (Facebook) : Conseils et retours d'expériences.